

**JE PREPARE MON DOSSIER D'INSCRIPTION
FORMATION D'AIDE-SOIGNANT
Cursus allégé réservé aux CURSUS PARTIELS**

(titulaires du DEAES, DEAS, DEAMP, DEAVS, DEA, TPADV, MCAD uniquement)

Rentrée scolaire 2020

Avant toute inscription, vous vous engagez à avoir lu attentivement la procédure d'inscription à la sélection 2020 et le règlement d'admission en formation Aide-Soignant.

**DOSSIER ADMINISTRATIF COMPLET A TELEVERSER
EN UNE SEULE ET UNIQUE FOIS
AU PLUS TARD LE SAMEDI 30 MAI 2020 A 17H00**

**Veillez à scanner ou photographier TOUS LES ELEMENTS DEMANDES
avant de procéder à la constitution de votre dossier en ligne**

Chaque candidat devra fournir obligatoirement :

- Question 09 : Pièce d'identité **en cours de validité** ou demande de renouvellement
- Question 10 : Lettre de motivation personnalisée **manuscrite** (2 pages maximum)
- Question 11 : Curriculum – vitae actualisé
- Question 12 : Document manuscrit (2 pages maximum) relatant au choix du candidat :

- soit une situation personnelle ou professionnelle vécue
- soit son projet professionnel

en lien avec les attendus de la formation.

- Question 13 : Pour les personnes ayant suivi une préparation au concours au cours de l'année scolaire 2019-2020, une attestation de suivi de préparation au concours d'aide-soignant.*
- Question 14 : Pour les ressortissants hors Union Européenne, une attestation de niveau de langue française C1 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation (Si vous n'avez pas ces 2 documents lors de votre inscription, ils vous seront demandés impérativement au plus tard le 01/07/20).*

- D'autres documents seront nécessaires selon votre situation.***

Merci de vous reporter à la partie qui vous concerne.

↪ **Candidat titulaire d'un DEAES, DEAS, DEAVS, DEAMP, DEA, TPADV ou MCAD en 2018 ou 2019 :**

- Question 16 : Copie du diplôme autorisant une formation au DEAS allégée de certains modules
- Question 17 : Relevé de notes des épreuves au diplôme
- Question 18 : Copie du livret scolaire ou du livret de la formation suivie
- Question 19 : Copies des évaluations en stage (notes et/ou appréciations tuteurs ou enseignants)
- Question 21 : Attestations de travail accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de votre ou vos employeur(s)
- Question 22 : Tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.

↪ **Candidat ayant validé un DEAES, DEAS, DEAVS, DEAMP, DEA, TPADV ou une MCAD antérieurement à 2018 :**

- Question 16 : Copie du diplôme autorisant une formation au DEAS allégée de certains modules
- Question 17 : Relevé de notes des épreuves au diplôme
- Question 21 : Attestations de travail accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de votre ou vos employeur(s)
- Question 22 : Tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.

Attention : l'étude du dossier est soumise à la réception de l'intégralité des pièces demandées dans le dossier administratif. Aucune relance ne sera faite en cas de dossier incomplet et aucune réclamation ne sera acceptée en cas de dossier rejeté.